

PROCES-VERBAL
COMITE SYNDICAL DU 4 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 4 MARS, à 18 h00, Le comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle pédagogique du Musée Méheut, sous la présidence de Fabien VITEL, Président du Syndicat Mixte du Haras de Lamballe.

Date de l'envoi de la convocation : 24 février 2026

Etaient présents :

Pour la Région Bretagne : Philippe HERCOUET, Véronique MEHEUST Suppléante Stéphane De SALLIER DUPIN

Pour Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor : Didier YON, Pouvoir Robert RAULT à Didier YON

Pour Lamballe Terre et Mer : Pierre LESNARD, Nathalie BOUZID suppléante Thierry ANDRIEUX, Jean-Luc GOUYETTE

Pour la Ville de Lamballe Armor : Fabien VITEL, Laëtitia RICHEUX Suppléante Thierry GAUVRIT, *David BURLOT Suppléant Fabien VITEL*

Absents

Région Bretagne : YON BERTHELOT Adeline

Conseil Départemental des Cotes d'Armor : Robert RAULT (Pouvoir à Didier YON), Loïc ROSCOUET

Lamballe Terre et Mer :

Ville de Lamballe Armor : Jean-Luc GUYMARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Frédérique BILLON direction

ORDRE DU JOUR

- PV CS DU 5 FEVRIER 2026
- MISE A JOUR DES TARIFS
- BUDGET PRIMITIF 2026
- DEBATS SUR L'AVANCEMENT DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE SUITE OBSERVATIONS CRC
- AFFAIRES DIVERSES

Fabien VITEL demande l'autorisation à l'assemblée d'enregistrer l'audio la séance.

Vu :

- le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15
- l'organisation interne du Syndicat Mixte
- l'absence, dans la structure du Syndicat Mixte, d'un poste de secrétaire de séance

Considérant :

- que le Syndicat Mixte du Haras ne dispose pas de secrétaire de séance au sein de son organisation,
- qu'en conséquence, la direction du Syndicat Mixte a assuré la rédaction du procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 5 février 2026
- que le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le rédacteur (à défaut de la secrétaire de séance, la direction), est arrêté au commencement de la séance suivante.
- que le procès-verbal contient toutes les menions exigées par la réglementation à savoir :
 - la date et l'heure de la séance
 - les noms du Président, des membres de l'assemblée délibérante présents ou représentés
 - le quorum, l'ordre du jour, les délibérations adoptées et les rapports correspondants
 - le résultat des scrutins précisant, s'il s'agit de scrutins publics, le nom des votants et le sens de leur vote
 - ainsi que la teneur des échanges de la séance.
- Que le procès-verbal, arrêté en début de séance est signé par le Président et à défaut de secrétaire, par le rédacteur désigné, la direction
- Que dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est rendu public, de manière permanente et gratuite, sur le site internet du Syndicat Mixte du Haras.
- Un exemplaire papier est également mis à la disposition du public.
- Qu'un exemplaire original, sur papier ou support numérique, est conservé dans des conditions assurant sa pérennité.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article **L.2121-15**.

Après en avoir délibéré :

Le Comité Syndical :

- **ARRETE** le procès-verbal du Comité Syndical du Haras du 5 février 2026, annexé à la présente délibération
- **PRECISE** que, le Syndicat Mixte ne disposant pas de secrétaire de séance, la direction a assuré la rédaction du procès-verbal
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant habilité, à signer ledit procès-verbal et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Lecture de la délibération par Fabien VITEL : la délibération n'a pas porté à discussion.

Il a été remonté par un membre d'ajouter au compte rendu que Philippe HERCOUET était absent lors de la dernière séance.

VOTE à l'unanimité

Afin d'être uniforme dans nos tarifs, il est proposé les tarifs suivants :

VOLET GRAND PUBLIC

VISITE GUIDEE 1 h 30		P 2026
Adulte		8.50 €
Enfant (3 à 12 ans inclus)		5.50 €
Etudiant *		7.50 €
Demandeur d'emploi *	Sur présentation justificatif	7.50 €
Cezam *	Sur présentation justificatif	7.50 €
Handicapé *	Sur présentation justificatif	6.50 €
Accompagnateur handicapé *		6.50 €
Licencié FFE *	Sur présentation justificatif	7.50 €
Gîte de France *	Sur présentation justificatif	7.50 €
Gratuit enfant (0 à 2 ans inclus)		0.00 €
Gratuit invitation		0.00 €
Gratuit partenariat Groupama		0.00 €
Adulte couplé Mathurin Méheut		7.50 €
Enfant couplé Mathurin Méheut		5.00 €
Réduit* couplé Mathurin Méheut	Sur présentation justificatif	6.50 €

Extrait délibération du 22 novembre 2026

VISITE GUIDEE - Proposition nouvelle	Actuellement	Proposition
Visite guidée 1 h 30 - Personne en situation de Handicap	6.50 € TTC	7.50 € TTC
Visite guidée 1 h 30 - Accompagnateur personne en situation de Handicap	6.50 € TTC	7.50 € TTC

VISITE EN AUTONOMIE		P 2026
Adulte		8.50 €
Enfant (3 à 12 ans inclus)		5.50 €
Etudiant *		7.50 €
Demandeur d'emploi *	Sur présentation justificatif	7.50 €
Cezam *	Sur présentation justificatif	7.50 €
Handicapé *	Sur présentation justificatif	7.50 €
Licencié FFE *	Sur présentation justificatif	7.50 €
Gîte de France *	Sur présentation justificatif	7.50 €
Gratuit enfant (0 à 2 ans inclus)		0.00 €

Extrait délibération du 22 novembre 2026

VISITE EN AUTONOMIE - Proposition nouvelle	Actuellement	Proposition
Visite guidée 1 h 30 – Personne en situation de Handicap	7.50 € TTC	7.50 € TTC
Visite guidée 1 h 30 - Accompagnateur personne en situation de Handicap	Ø	7.50 € TTC

VOLET EQUESTRE

Entraînement amateur 1 h	Actuellement	Proposition
Entraînement amateur 1 h	12.00 €	11.50 €

EVENEMENTS – MARCHÉ DE NOËL

PARTENARIAT TYPE 2

Nouvelle proposition de
tarif

2000 € HT

- Logo sur tous nos supports de communication
- 1 banderole au niveau du manège le long de la loge
- 1 loge réservée pour les 2 dernières séances des représentations équestre sur les deux week-ends : 80 places

PRIVILEGE VIP	HT	TTC
Décoration de la Loge Noël Vertueux et solidaire	42.00 €	50.00 €
« Douceurs et plaisirs salés » issus des produits artisanaux créateurs MDN	83.00 €	100.00 €
Accès aux coulisses du spectacle en fin journée – 1 /2 heure	125.00 €	150.00 €
Rencontre avec le Père Noël	125.00 €	150.00 €
Option stand Ecurie du Père Noël (Extérieur – sans tente)	241.66 €	290.00 €

Après en avoir délibéré, Les membres du Comité Syndical :

VALIDENT la mise à jour des tarifs

Lecture de la délibération par Fabien VITEL : la délibération n'a pas porté à discussion.

VOTE à l'unanimité

3 - DELIBERATION N°2026-008

BUDGET PRIMITIF 2026

Membre en exercice : 12 – Présents : 8 – Absents : 3 – Pouvoir : 1

Présentation du Diaporama proposition de Budget Primitif 2026 par le Président Fabien VITEL
(PJ en fin de compte rendu)

M. Le Président du Syndicat Mixte du Haras présente à l'Assemblée le budget primitif de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Investissement :

Dépenses : 128 390.00 € ; Recettes : 165 015.00 €
Suréquilibre : + 36 625 €

Fonctionnement :

Dépenses : 930 390.00 € ; Recettes : 930 390.00 €

Le Comité Syndical, après avoir délibéré :

APPROUVE le budget primitif du Syndicat Mixte du Haras pour l'année 2026

Présentation du document par Fabien VITEL.

Fabien VITEL précise :

- que le budget correspond à celui qui a été présenté lors du DOB du dernier CS
- des capacités financières restreintes adaptés aux réels besoins
- avec un gros travail sur la masse salariale (- 1,8 ETP) et sur les charges à caractère général
- souligne que les investissements proposés sont à minima et productifs - budget très restreint-

Frédérique BILLON souligne l'urgence sur un investissement à faire au niveau des loges du manège (remplacement des élastiques des loges) ; le nettoyage des bâches sera à faire dans un second temps (car perte du film protecteur des bâches si non fait).

Vote : 8 Pour (Dont 1 pouvoir) – 1 abstention

4 - DELIBERATION N°2026-009
DEBATS SUR L'AVANCEMENT DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE SUITE CRC
Membre en exercice : 12 – Présents : 8 – Absents : 3 – Pouvoir : 1

Présentation de la délibération par Fabien VITEL

Vu le rapport de la Chambre Régionale des Comptes relatif aux exercices 2017 et suivants,
Considérant les observations et recommandations formulées dans ledit rapport
Après examen de l'état d'avancement des points relevés, le Comité Syndical constate que des mesures ont été mises en œuvre à ce jour :

Points relevés par la CRC	Mesures mises en œuvre/dates
Sécuriser les actes de gestion en veillant au respect des règles fixées par les statuts et le cas échéant par les délégations accordées en vertu des statuts	Délégation de pouvoir au président accordée en Séance du 23 novembre 2024 Mise en œuvre des procès-verbaux Application dès les CS des 4 et 5 avril 2025
Tenue chaque année d'un débat d'orientation budgétaire	Mise en œuvre de la tenue d'un DOB Application dès le CS du 4 avril 2025
Tenue d'un débat sur le rapport de la CRC	Mise en œuvre du débat sur le rapport CRC Application lors du CS du 4 avril 2025
Tenue d'une comptabilité analytique	Application de la mesure : année 2026
Révision des statuts du Syndicat Mixte	Partage d'information en CS du 5 février 2026 Qui fait suite à la rencontre en date du 28 janvier 2026 avec élus et techniciens des collectivités
Définir un projet stratégique pour le site	Etude d'opportunité lancée, sous le pilotage de LTM Délai : 15 mois à compter de mars (choix candidat : fin janvier 2026)

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical :

- **PRENNENT ACTE** du débat sur les actions mises en œuvre suite aux observations de la CRC
- **VALIDENT** les actions menées à ce jour

Didier Yon évoque que le Syndicat Mixte n'est pas la forme juridique adéquate pour le Haras.

Fabien dit que dans l'attente de l'étude, le SM sera maintenu à 2 collectivités ; le choix du futur statut sera fait en fonction de l'étude d'opportunité et en fonction de l'option qui sera retenue (statut nouveau). Le choix a été fait dans ce sens car il ne s'agissait pas de changer de statut pour au final le revoir à l'issue de l'étude.

Philippe HERCOUET : sur le protocole de sortie des collectivités, quand on s'est vu le 28 janvier (financeurs), il avait été acté de faire un compte rendu qui soit joint et qui montre à l'assemblée des partenaires le travail amorcé.

Fabien Vitel : on l'a présenté lors du CS de février ; il est dans le rapport au final

Philippe HERCOUET : comme il n'a pas été joint au précédent compte rendu, il serait intéressant de le faire.

Vote à l'unanimité

5 - AFFAIRES DIVERSES

JURY DE SELECTION : PARTENARIATS MDN

Fabien VITEL propose à l'assemblée qu'un jury de sélection soit créé afin de sélectionner les différents partenaires. J'ai le pouvoir pour signer un partenariat mais en toute transparence on vous propose de mettre en place un jury de sélection.

Les membres évoquent la difficulté de se réunir. Et souhaite que cela soit délégué au Président.

Philippe Hercouët : et si doute il y a, il peut y avoir interrogation !

Fabien VITEL évoque également aussi la question de la vente d'un emplacement lors des Jeudis du Haras (50 € l'emplacement) au niveau de l'entrée de l'allée principale.

Artisans venus en 2025 : Glaces C'doudeh et Anik Crèmerie.

La sélection finale revient au président.

CONVENTION ACCUEIL MUTUALISE :

Frédérique BILLON présente les avancements des différents COPIL.

1^{ère} réunion 12 fév. : SPL/MM/SM/Carole Tilly et C. Lachenaud : mise à plat & analyse sur le temps d'accueil nécessaire pour les 2 structures MM & SM. Suite à cette rencontre, des décisions ont été prises sur la réduction des plages horaires d'ouverture d'accueil. Des propositions ont été faites sur les horaires d'accueil nécessaires pour les 2 structures.

2^{ème} réunion 24 février : Musée / SM et Camille Lachenaud - > Travail sur les deux conventions « accueil mutualisé » & « Propriétaire LTM et SM/MM/SPL » ; Le prochain copil est fixé au 11 mars

Frédérique BILLON suggère et espère fortement que ce travail aboutisse avant les changements d'équipes et d'élus. Ce travail doit être finalisé avant fin juin, avant que la saison ne démarre. C'est une nécessité, une urgence.

Pierre LESNARD : par rapport à cela, il est important d'échanger sur le sujet mais simplement il ne faut pas que la SPL soit la barrière d'ajustement par rapport au personnel, aux saisonniers ou autres. On sait très bien que quand on embauche des gens, on ne sait pas comment ils vont être occupés ; Donc forcément, si on compte uniquement le temps réel d'occupation de la personne pour le MM ou pour le SM, au final il y aura sûrement une différence, un coût qui sera pris par qui ? C'est la question. J'ai survolé un peu la convention et je pense qu'il faut travailler sur ce sujet-là.

Frédérique BILLON : on a déterminé le nombre de ETP, le nombre d'heures nécessaire sur la base de 2026. En début d'année, le SM était ouvert car l'accueil l'était et était payant, nous proposons donc des visites guidées individuelles. Maintenant, il est vrai que sur certaines périodes, nous ne proposons pas de visites guidées le matin (sauf pour les groupes mais celles-ci sont gérées en direct par le SM).

Pierre LESNARD : j'ai compris vos contraintes que vous avez ; Attention pour les saisonniers ! On ne jongle pas avec du personnel.

Frédérique Billon : d'où peut être un temps de travail annualisé car on voit bien que le SM a des périodes intenses avec 6 semaines pour les JDH et 2 pour le MDN, donc 8 semaines intenses. Là, on a besoin de personnel d'accueil mais sur le reste du temps beaucoup moins.

Pierre LESNARD : suggère de prendre de la hauteur pour l'intérêt général des 3 structures. La SPL n'est pas une barrière d'ajustement c'est à dire que la SPL n'a qu'à « s'asseoir » sur les 2/3 emplois qu'elle aurait pris en plus ou pendant une période.

Frédérique BILLON rappelle que beaucoup de réservations sont faites via sur le site de réservation, qu'un maximum est fait pour alléger l'accueil. Elle souligne les efforts faits mais mentionne qu'au coût aujourd'hui de l'accueil, le SM aurait tout intérêt à embaucher en direct une personne à temps complet.

Pierre LESNARD : nous office de tourisme, on a tout intérêt à ne pas être dans cet accueil mutualisé. Il faut que l'on prenne de la hauteur et que l'on voit l'intérêt général des 3 structures ; il ne faut pas qu'une structure pâtisse de l'organisation de la mutualisation.

Frédérique BILLON rappelle que le SM avait prévenu depuis le début que le SM ne pourrait pas porter financièrement cette mission accueil dans les conditions initiales. C'est une donnée qu'il faut prendre en compte.

Philippe HERCOUET : c'est une question qui revient tous les ans, depuis le lancement. La 1^{ère} année, nous avons dit que l'on part là-dessus et l'année suivante, on devait réajuster. Mais ça a traîné...

Le sujet a été évoqué aussi dans ces termes-là, la semaine dernière au sein du GIP. Un travail a été fait par Elisabeth, Frédérique et Laurence sur les besoins avec l'appui de la DG de Lble et LTM pour faire des propositions qui permettent de répondre aux besoins de fonctionnement et avec une recherche d'économie. C'est bien le fonctionnement des structures au quotidien qui a été recherché. C'est ce qui va être proposé ; cela ne part pas de position dogmatique de qui que ce soit mais du vrai besoin estimé par les personnes qui sont dedans au quotidien. C'est plutôt un gage de confiance.

Pierre LESNARD : c'est vous qui êtes mieux à même de voir cela. Moi, je donne un avis comme ça.

Fabien VITEL : Il faut que les 3 structures soient égales, il ne faut pas qu'il y ait 1 ou 2 structures qui souffrent ; il y a moyen de trouver des ajustements. Et d'ailleurs, nous n'avons pas le choix que de le faire. Il faut donc avancer vite.

Frédérique BILLON souhaite que les nouvelles conventions soient signées pour mi-juin grand maximum.

Pierre LESNARD : mentionne qu'il ne sera plus là.

Fabien VITEL indique qu'il s'agit du dernier Comité Syndical sous cette forme et indique que le prochain CS aura lieu fin mai 2026 , qu'il y aura des nouveaux représentants élus de la ville et de l'agglomération et donc des élections du président et des vices présidents

Fin de séance à 19 h 15.

BUDGET PRIMITIF 2026

PROPOSITION BUDGET PRIMITIF 2026									
CHAPITRE	BUDGET 25	PREVI REALISE 25	PROJET BP 2026	Evol°	CHAPITRE	BUGDET 25	PREVI REALISE 25	PROJET BP 2026	Evol°
					002 - Résultat reporté	94 661,26 €			
011 - Charges à caractère général	483 658,26 €	397 968,30 €	365 275,00 €	-8%	70 - Ventes de produits et prestations	403 600,00 €	349 405,33 €	348 675,00 €	0%
012 - Charges de personnel	440 550,00 €	384 314,42 €	374 250,00 €	-3%	74 - Dotations subventions	587 680,00 €	602 804,78 €	555 300,00 €	-8%
					013 - Atténuation de charges	7 000,00 €	10 386,14 €	1 000,00 €	
65 - Autres charges de gestion	8 000,00 €	6 098,44 €	6 250,00 €	2%	75 - Autres produits de gestion	14 750,00 €	16 453,29 €	17 800,00 €	8%
66 - Charges financières	17 715,00 €	13 465,63 €	19 100,00 €	42%	76 - Produits financiers	- €	6,51 €	- €	-100%
67 - Charges exceptionnelles	1 200,00 €	101,82 €	500,00 €	391%	77 - Produits exceptionnels	- €	6 112,39 €	- €	-100%
					78 - Reprise amortissement et provisions	237,00 €	238,82 €	- €	
042 - Opération d'ordre entre section	164 100,00 €	164 052,55 €	165 015,00 €	1%	042 - Opération d'ordre entre section	7 295,00 €	7 293,61 €	7 615,00 €	4%
						- €			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 115 223,26 €	966 001,16 €	930 390,00 €	-4%	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 115 223,26 €	992 700,87 €	930 390,00 €	-6%

INVESTISSEMENT - PROPOSITION BUDGET PRIMITIF 2026							
CHAPITRE	BUDGET 2025	PREVI CA 2025	PROP BP 2026	CHAPITRE	BUDGET 2025	PREVI CA 2025	PROP BP 2026
13 - Subvention d'investissement							
16 - Emprunts et dettes	62 700,00 €	52 545,72 €	75 750,00 €	13 - Subventions d'investissement	4 000,00 €	4 599,49 €	- €
20 - Immobilisation incorporelles	11 250,00 €		3 000,00 €				
21 - Immobilisation corporelles	50 000,00 €	25 408,45 €	42 025,00 €	040 - Opérations d'ordre entre sections	164 100,00 €	164 052,55 €	165 015,00 €
23 - Immobilisation en cours	560 124,32 €	59 817,12 €					
040 - Opération d'ordre entre sections	7 295,00 €	7 293,61 €	7 615,00 €	002 - Résultat reporté	523 269,32 €		- €
041 - Opérations patrimoniales	913,56 €	913,56 €		041 - Opérations patrimoniales	913,56 €	913,56 €	- €
DEPENSES D INVESTISSEMENT	692 282,88 €	145 978,46 €	128 390,00 €	RECETTES D INVESTISSEMENT	692 282,88 €	169 565,60 €	165 015,00 €
					BUDGET EN SUREQUILIBRE		36 625,00 €



PROPOSITION BUDGET PRIMITIF 2026

Comité Syndical du 4 mars 2026

PLAN DEROULE

- ① Calendrier Budgétaire 2026
- ② Rappel du DOB
- ③ Vue d'ensemble du Budget Primitif 26
- ④ Fonctionnement
- ⑤ Investissement

① Calendrier Budgétaire

04/02/26 – DOB

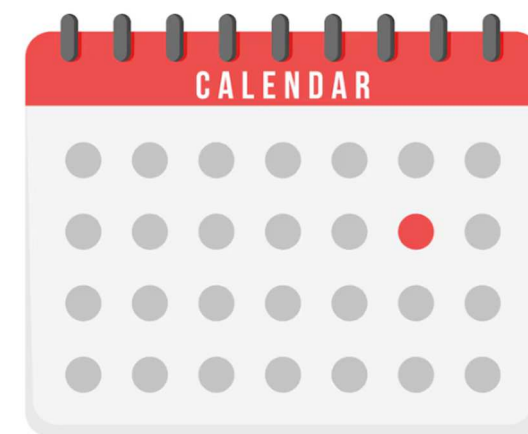
05/03/26 – Vote du Budget Primitif 2026

Vote du BP sans report du résultat 2025 – Ceux-ci seront affectés au BS

Avant le 30/06 : Vote du CA 2025

Affectation du résultat

Vote du BS 2026



→ Passage au CFU à compter du 1er janvier 2026

② RAPPEL DU DOB

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
↘ Non renouvellement 1.8 ETP ↘ Enveloppe financière disponible à la mission accueil SPL 31 095 € Baisse de la masse salariale de – 4 % ↘ Entretien site à minima dans enveloppe restreinte : pas de chargement en sable des carrières entre autres (vu N-1) ↗ Formation équipe Attelage Maitrise des charges à caractère général	-20 000 € Région Bretagne -20 000 € Conseil Départemental ↗ Hausse tarifs minima +3 % ↘ Reprise Concours Jeunes chevaux par Sté de Concours ✓ Optimisation de nos Visites Guidées : - départs ↗ Remplissage ↗ + Locations d'espace ↗ Recherche de partenariats privés • Filière équestre • Marché de Noël (Prop. Tarif)

INVESTISSEMENT	

Mise en œuvre d'investissements productifs

- ✓ Investissements prioritaires
- ✓ Investissements énergétiques



③ Vue d'ensemble du Budget Primitif 26

FONCTIONNEMENT

930 390 €

INVESTISSEMENT

165 015 €

BUDGET PRIMITIF 2026 : 1 095 405 €



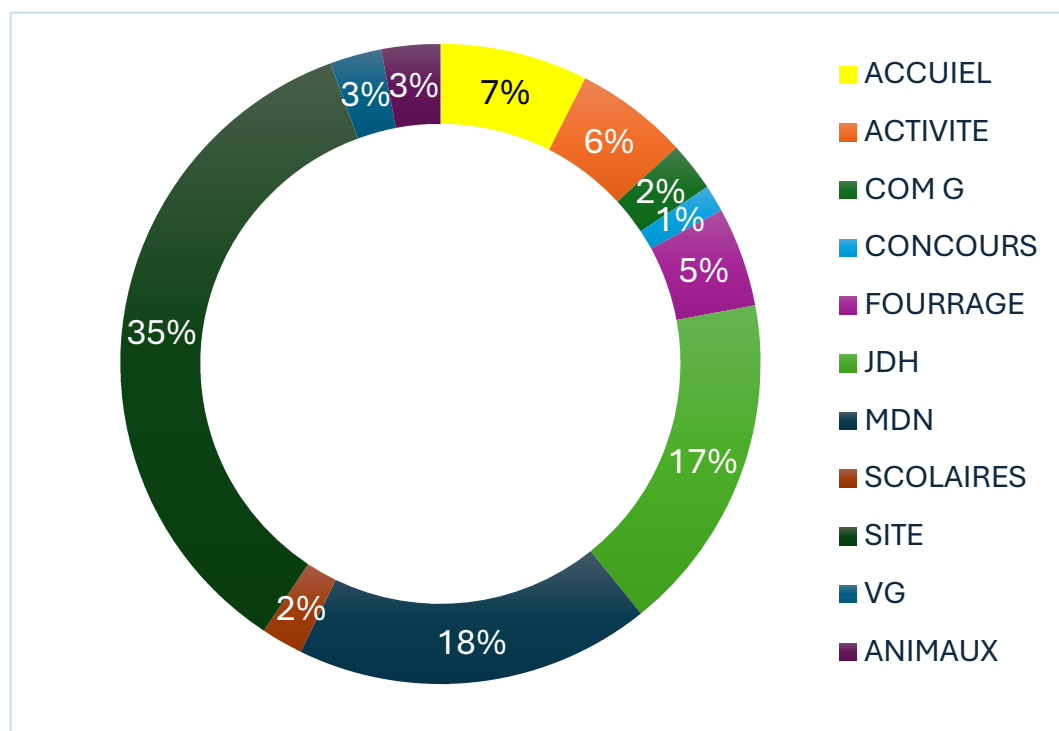
Budget très difficile à équilibrer

④ Fonctionnement

LES DEPENSES

011- CHARGES A CARACTERE GENERAL : 369 180 €

Sans masse salariale



CHAP 011		%
ACCUIEL FRAIS TECHNIQUES / Y COMPRIS FLUIDES	27 650,00 €	7%
ACTIVITE BUREAU EQUIPE	21 155,00 €	6%
COMMUNICATION GENERALE	9 250,00 €	3%
CONCOURS - STAGES	5 000,00 €	1%
EQUI FESTIF / PIED A LETRIER	- €	0%
FOURRAGE	17 650,00 €	5%
JEUDIS DU HARAS	63 500,00 €	17%
MARCHE DE NOEL	66 500,00 €	18%
SCOLAIRES	7 800,00 €	2%
ENTRETIEN DU SITE : HARAS + PARC	130 000,00 €	35%
VISITES GUIDEES / DEMONSTRATIONS	9 675,00 €	3%
CAVALERIE PEDAGOGIQUE	11 000,00 €	3%
RESIDENTS		0%
TOTAUX	369 180,00 €	100%

Proposition 2026 : 369 180 € - 7 % sur prévisionnel réalisé 2025

011 - DEPENSES VOLET GRAND PUBLIC

CHAPITRE 011	TOTAL 2025 en cours	PROPOSITION 2026	EVOL° 25-26	CHAPITRE 70	TOTAL 2025 en cours	PROPOSITION N 2026	EVOL° 25-26	DIFF
VOLET GRAND PUBLIC				VOLET GRAND PUBLIC				
VG - ANIM - GROUPES - ANIMAUX	23 494,33 €	20 675,00 €	-12%	VG - ANIM - GROUPES	71 781,71 €	74 000,00 €	3%	53 325,00 €
SCOLAIRES / ENFANTS	7 767,09 €	7 800,00 €	0%	SCOLAIRES / ENFANTS	11 269,57 €	11 650,00 €	3%	3 850,00 €
JEUDIS DU HARAS	63 255,76 €	63 500,00 €	0%	JEUDIS DU HARAS	86 303,72 €	94 000,00 €	9%	30 500,00 €
PIED A L'ETRIER / EQUI FESTIF	11 731,72 €	- €		PIED A L'ETRIER / EQUI FESTIF	2 405 €	- €		- €
MARCHE DE NOEL	61 539,72 €	66 500,00 €	8%	MARCHE DE NOEL	70 427,85 €	76 000,00 €	8%	9 500,00 €
	156 056,90 €	158 475,00 €	2%		239 782,85 €	255 650,00 €	7%	97 175,00 €

**Visites /
Groupes /
Demos**

11 302
personnes

Scolaires

1200
enfants

**Jeudis du
Haras**

6200
spectateurs

**Pied à
l'étrier**

766
personnes

**Marché de
Noël**

45 000
visiteurs



↘ Visites guidées, animations :

2025 : 23 000 € - 2026 : 21 000 € : - 12 %

Budget affectée aux 200 ans en 2025, non reconduit.
Une enveloppe de 750 € est maintenue pour la remise au travail de la jument de Bretonne via les Ecuries d'Ydill.



→ Scolaires :

2025 : 7800 € - 2026 : 7800 €

La proposition de budget est **maintenue à l'identique**



→Jeudis du Haras :

2025 : 63 250 € - 2026 : 63 500 €

La proposition de budget à l'identique mais optimisée de façon à maintenir l'enveloppe budgétaire.

- Réflexion sur les conditions d'accueil des artistes
- Réflexion sur le plan de communication



Ø Pied à l'étrier :

2025 : 9 721 € Equi'festif – 2026 : Ø

Il est proposé de ne pas réitérer l'évènement Concours de spectacle équestre sur 2026-

Pour mémoire : Pied à L'étrier en alternance avec Equi'Festif - Evènement de mise en avant de la filière



Marché de Noël :

2025 : 61 500 € – 2026 : 66 500 € : + 8%

En raison de l'aménagement en fixe de l'Exposition Coupé dans l'écurie n°10,

Projet à l'étude d'investir l'écurie n° 8

Entrainant de frais techniques supplémentaires

011 - DEPENSES VOLET EQUESTRE

CHAPITRE 011	TOTAL 2025 en cours	PROPOSITION 2026	EVOL° 25-26	CHAPITRE 70	TOTAL 2025 en cours	PROPOSITIO N 2026	EVOL° 25-26
VOLET EQUESTRE				VOLET EQUESTRE			
CONCOURS ET STAGES	11 601,90 €	5 000,00 €	-132%	CONCOURS ET STAGES	61 160,15 €	49 750,00 €	-23%
FOURRAGE	21 987,58 €	18 650,00 €	-18%	RESIDENTS EQUESTRE BOXES	13 009,60 €	7 750,00 €	-68%
				FOURRAGE RESIDENTS	4 026,67 €	3 000,00 €	-34%
	33 589,48 €	23 650,00 €	-42%		78 196,42 €	60 500,00 €	-29%

**70 jours de
manifestations
équestres**
En 2025

**2 675
journées
occupation
de box**

**400
Locations
particuliers**



Concours et stages :

2025 : 11 600 € – 2026 : 5 000 € : -132 %

En 2025, Concours Jeunes chevaux: Recours à de la prestation. Pas réitérée comme reprise des concours par la Sté de Concours. Uniquement Mise à disposition de personnel pour assistance technique.



Fourrages :

2025 : 22 000 € – 2026 : 17 650 € : -18 %

Nombre réduit de résidence

Concours en moins

Baisse de prix liée à la maîtrise des coûts – liés à des négociations fournisseurs

011 - DEPENSES SITE

CHAPITRE 70	2025	PROPOSITION 2026	DIFF	CHAPITRE 75 / CHAPITRE 70	2025	PROPOSITION N 2026	EVOL° 25-26
SITE				SITE			
FLUIDES Eau / électricité site	38 104,32 €	39 250,00 €	3%	LOCATION DES ESPACES	15 587,98 €	25 000,00 €	60%
HARAS Entretien des bâtiments	25 978,86 €	26 200,00 €	1%	REFACTURATION PARC EQUESTRE	6 021,30 €	6 050,00 €	0%
ESPACES EQUESTRE	57 043,70 €	43 950,00 €	-23%				
MATERIEL / TRACTEURS / Y compris fioul	9 291,54 €	9 350,00 €	1%				
ASSURANCES +	11 216,34 €	11 250,00 €	0%				
DIVERS	140,47 €	- €	-100%				
	141 775,23 €	130 000,00 €	-8,3%		21 609,28 €	31 050,00 €	44%

HARAS	2025	2026	
BATIMENTS	8 005,27 €	8 000,00 €	0%
ESPACES VERTS	4 543,98 €	4 550,00 €	0%
RESEAUX ALLEES	889,28 €	1 000,00 €	12%
MAINTENANCE - CONTROLES	7 922,92 €	7 950,00 €	0%
IMPOTS	2 000,00 €	2 000,00 €	0%
MENAGE	2 617,41 €	2 700,00 €	3%
HARAS	25 978,86 €	26 200,00 €	1%

011 - DEPENSES ORGANISATION DE TRAVAIL

CHAPITRE 70	TOTAL 2025 en cours	PROPOSITION 2026	DIFF	CHAPITRE 70	TOTAL 2025 en cours	PROPOSITIO N 2026	EVOL° 25-26
ORGANISATION DE TRAVAIL				ORGANISATION DE TRAVAIL			
ACCUIEL MUTUALISE	27 650,00 €	27 650,00 €	0%				
FRAIS DE FONCTIONNEMENT BUREAU EQUIPE	24 764,77 €	21 555,00 €	-13%	REFACTURATION MATERIEL	1 008,69 €	500,00 €	-50%
COMMUNICATION GENERALE	9 241,58 €	9 250,00 €	0%				
	61 656,35 €	58 455,00 €	-5%		1 008,69 €	500,00 €	-50%

Accueil mutualisé (Accueil et frais fonctionnement) : Proposition **stable**, aucun changement prévu car **pas de factures enregistrées**.

Frais de Fonctionnement : Proposition **-13 %**, reflétant une **réduction prévue des dépenses de fonctionnement**.

DEPENSES	REALISE 2025	PROP BP 2026	Evol 25/26
Frais bureautiques	11 401,53 €	9 880,00 €	-13%
Fournitures entretien	1 255,34 €	1 300,00 €	4%
Sous traitants	8 872,70 €	5 000,00 €	-44%
Formation	2 331,59 €	3 750,00 €	61%
Réception / Cohésion équipe	903,61 €	1 225,00 €	36%
Frais accueil	27 650,00 €	27 650,00 €	
Communication générale	9 241,58 €	9 250,00 €	
DEPENSES	61 656,35 €	58 055,00 €	-6%

Frais bureautique : - 13 % Arrêt machine à affranchir donc ne supporte plus les frais SPL - (affranchissement)

Sous-traitant : - 44 % - En 2025 : recours important IGAM (Nbres d'arrêts, CDD, Rupture C) et recours avocat – ces dépenses ne sont pas reportée sur 2026

Formation : + 61 % - Suivi formation attelage (Animatrice/guide)

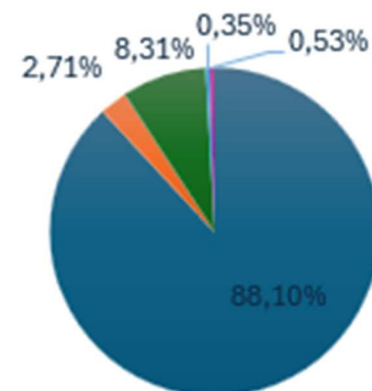
Mise à jour SST

Réception/ cohésion : + 36 % (Noël / Galette / déplacement...)

012 - MASSE SALARIALE : 374 250 €

	PERSONNEL	PROPOSITION 26	EVOL°
	Personnel Permanent	329 700,00 €	88%
	3 saisonniers	10 155,00 €	3%
Extérieur	Mission accueil mutualisée	31 095,00 €	8%
	Régisseur technique accueil	1 300,00 €	0%
	Stagiaire longue durée	2 000,00 €	1%
	TOTAUX	374 250,00 €	100%

Répartition masse salariale



- Personnel Permanent
- 3 saisonniers
- Mission accueil mutualisée
- Régisseur technique accueil
- Stagiaire longue durée

PERSONNEL EXT	REALISE 2025	PROP 2026	EVOL°
Mission accueil	42 350,00 €	31 095,00 €	-27%
Technique Batiment	1 245,30 €	1 300,00 €	3%
Stagiaire longue durée	1 948,80 €	2 000,00 €	3%
PERSONNEL EXT	45 544,10 €	34 395,00 €	-24%

PERSONNEL PERMANENT	7,6
Direction	1
Responsable administratif et événementiel	1
Chargée de communication et politique sportive	1
Médiatrice du patrimoine	1
Guide soigneuse	1
Agent d'entretien et de manutention	0,60
Agent d'entretien	1
Agent menuisier / entretien	1
EQUIPE DE SAISON	0,4
3 Saisonniers	0,4
ELUS	
Président SMHN (Juste charges indem chap 65)	

65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : 6 250 €

Principalement composés des indemnités aux élus

66 – FRAIS FINANCIERS : 19 100 €

Nos remboursements d'emprunts :

19 100 € (Chapitre 66 DF - 6611) dont 3 300 € relatif à 2025

67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES : 500 €

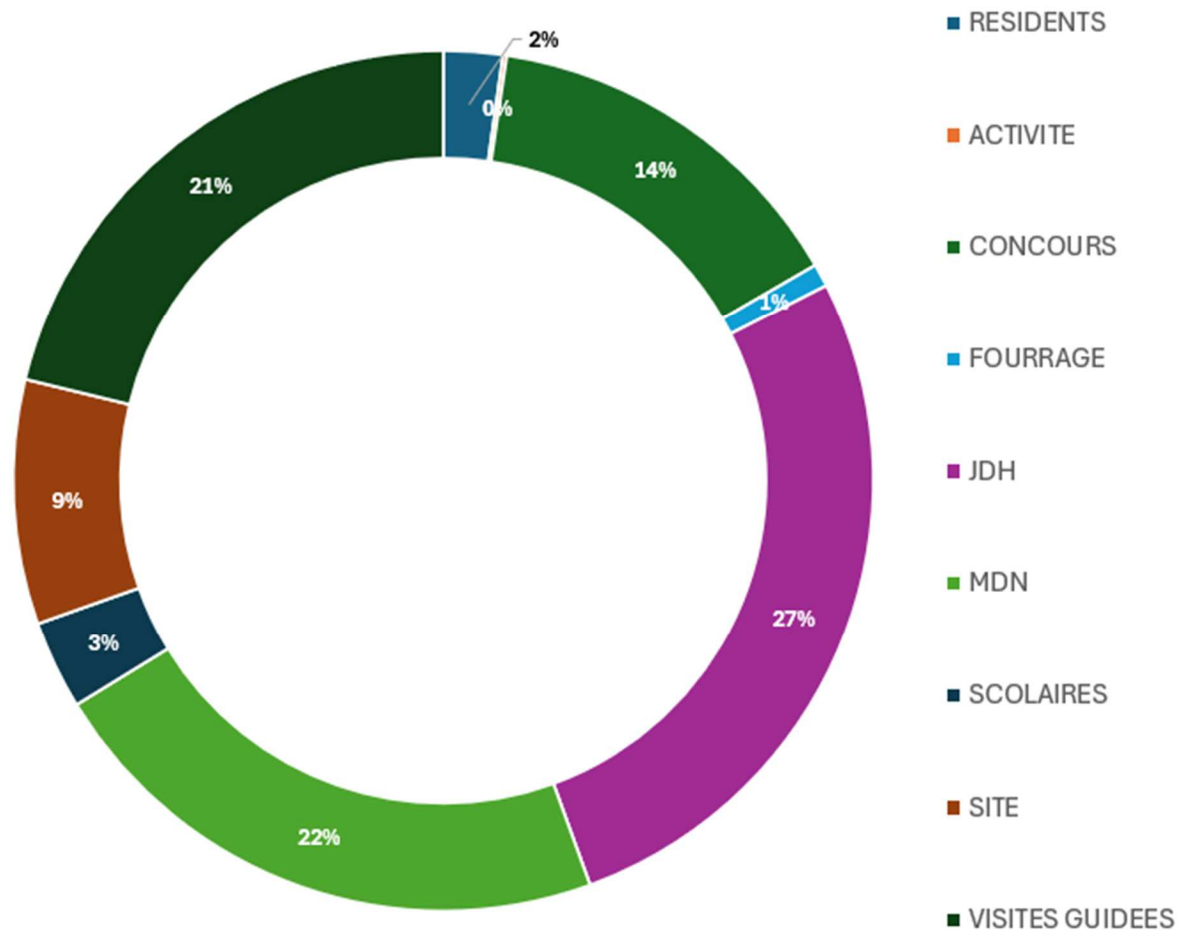
500 € - Ouvrir les crédits

042 – OPERATIONS D'ORDRE : 165 015 €

Amortissements des biens : 152 700 €

Charges financières : 12 315 € (Fin en 2029)

70 – VENTE DE PRODUITS ET PRESTATIONS : 348 675 €



RECETTES CHAPITRE 70		
RESIDENTS	7 750,00 €	2%
ACTIVITE	500,00 €	0%
CONCOURS	49 750,00 €	14%
FOURRAGE	3 000,00 €	1%
JDH	94 000,00 €	27%
MDN	76 000,00 €	22%
SCOLAIRES	11 650,00 €	3%
SITE	32 025,00 €	9%
VISITES GUIDEES	74 000,00 €	21%
	348 675,00 €	100%

Prévis réalisé 2025 : 349 405 € - Proposition 2026 : 348 675 €

Stable au vu du réalisé 2025

70 – RECETTES VOLET GRAND PUBLIC



→ Visites guidées, animations :

2025 : 71 800 € - 2026 : 74 000 € : +3 %

Hausse jugée raisonnable au regard de l'effectif actuel.
Retrait de certains départs en visites afin d'optimiser les jauges.



↘ Scolaires :

2025 : 11 270 € - 2026 : 11 650 € : +3 %

Hausse jugée raisonnable au regard de l'effectif actuel.



Equipe animation en formation attelage 90 h



↗ Jeudis du Haras :

2025 : 86 300 € - 2026 : 94 000 € + 9 %

Hausse résultant de l'augmentation des tarifs

Démarchage groupes

Partenariats - > Jury de sélection



↗ Marché de Noël :

2025 : 70 450 € - 2026 : 76 000 € + 8 %

Hausse résultant de l'augmentation des tarifs

Refonte de l'événement

Partenariats

70 – RECETTES VOLET EQUESTRE



↘ Concours et stages :

2025 : 61 150 € - 2026 : 49 750 € : - 23 %

Évolution liée à la reprise de l'activité « jeunes chevaux » par la Société de Concours, avec un retour sur les niveaux de 2024, intégrant une augmentation tarifaire de +9 %. Des dossiers de partenariats sont en cours (1 875 € × 2), prévus sur deux ans.



↘ Fourrage :

2025 : 4050 € - 2026 : 3000 € - 34 %

Sur la base du nombre de résident actuel



➤ Résidents équestres : Refacturation fourrage

2025 : 4 050 € - 2026 : 3 000 € : - 34 %

Sur la base du nombre de résident actuel

70 – RECETTES LIEES AU SITE

➤ Locations d'espaces

Location des espaces : 25 000 € contre 15 587.98 € en 2025 soit + 60 %

Dossiers confirmés :

Salon de l'habitat 7 & 8 nov : 4 216.67 € HT – 5 060 TTC

Agence OPA : 1 530.00 € HT - 1836 TTC

Salon du mariage : 3581.00 € HT - Dates à confirmer

Le Gouessant (1000 pers) : 5166.67 € HT - 6200 TTC

SDS (330 € HT - 397 TTC)

Atelier Borgnol (330 HT - 397 TTC)

Dossiers en attente :

Fun Breizh (4365 HT – 5219 TTC)

FPETT (Fonds professionnel pour l'emploi dans le travail temporaire)

AMP Organisation (2979 HT – 3575 TTC)

LOUISE BANSARD « Diner du patrimoine »

6 050 € : Convention SMHN / LTM relative à la refacturation des frais du Parc Equestre
Refacturation de 25 % des frais liés à l'entretien du parc équestre à Lamballe Terre et Mer

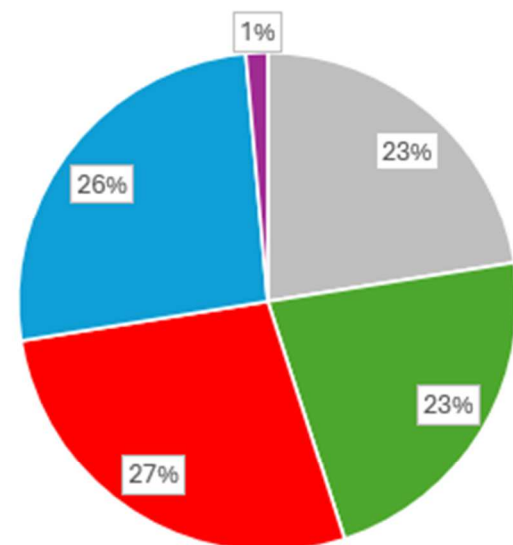
70 – RECETTES DIVERSES

Refacturation divers résidents hors fourrages : 500 €

(Conteneurs – EDF IFCE / Sellerie LEFEUVRE)

74 – DOTATIONS SUBVENTIONS :

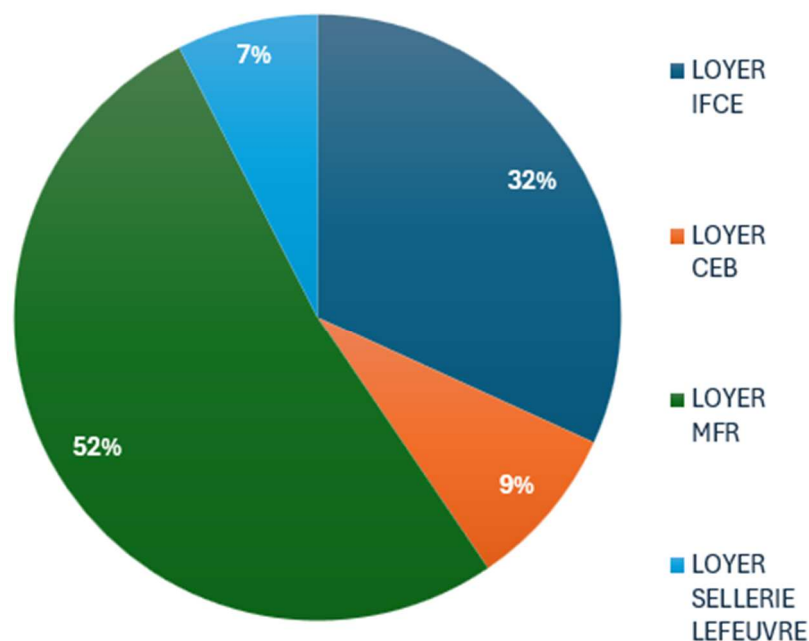
CHAPITRE 74		2025	2026	DIFF.
	Participation REGION BRETAGNE	145 000,00 €	125 000,00 €	- 20 000,00 €
	Participation CONSEIL DEPARTEMENTAL	145 000,00 €	125 000,00 €	- 20 000,00 €
	Participation LAMBALLE ARMOR	145 000,00 €	125 000,00 €	- 20 000,00 €
	Subvention autre LAMBALLE ARMOR	7 500,00 €	27 500,00 €	20 000,00 €
	Participation LAMBALLE TERRE ET MER	145 000,00 €	125 000,00 €	- 20 000,00 €
	Subvention autre LAMBALLE TERRE ET MER	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
	Subvention Poste AGEPHIP	7 805,00 €	7 800,00 €	- 5,00 €
TOTAL		595 305,00 €	555 300,00 €	-6,7%



- Participation Région Bretagne
- Participation Conseil départemental
- Participation Ville de Lamballe Armor
- Participation Lamballe Terre et Mer

75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION :

Principalement composé par les loyers de la résidence



CHAPITRE 75	REALISE 2025	PROP 26	%
LOYER IFCE	7 560,00 €	5 660,00 €	-25%
LOYER CEB	1 375,00 €	1 550,00 €	13%
LOYER MFR	6 216,68 €	9 250,00 €	49%
LOYER SELLERIE LEFEUVRE	1 299,96 €	1 340,00 €	3%
PROP. CHAPITRE 75	16 451,64 €	17 800,00 €	8%

IFCE : 2025 : 7 560 € - Prop 2026 : 5 660 € - 25 % - La superficie occupée est moindre, passant de 84 m² en 2025 à 63 m², pour 1 personne à temps complet.

CEB : 2025 : 1 375 € - Prop 2026 : 1 550 € + 13 % - Le Loyer n'a pas fait l'objet d'une revalorisation depuis plusieurs années.

MFR : 6 217 € - Prop 2026 : 9250 € + 49 % - **Superficie plus importante**, incluant la **maison du gardien**, la **salle de classe**, ainsi que les espaces d'**hébergement et de restauration**.

SELLERIE LEFEUVRE : 1300 € - Prop 26 : 1340 € + 3 %

013 – ATTENUATION DE CHARGES :

1 000 € - Ouverture de crédits remboursement arrêts
éventuellement formations attelage

042 – OPERATIONS D'ORDRE :

Reprises de subventions : 7 615 €

Etat de la dette - Syndicat Mixte du haras à l'issue de 2026								
Banque	Taux	Durée	Dernière échéance	Capital restant dû au 31/12/2025	Rembourssemen t Capital 2026	Intérêts 2026	Capital restant dû au 31/12/2026	Reste année
CREDIT MUTUEL	FIXE 1,33%	20 ans	janv-37	1 050 608,92 €	64 626,00 €	15 785,00 €	985 982,92 €	11
CREDIT AGRICOLE	FIXE 1,60 %	25 ans	nov-41					16

La proposition du Budget Primitif 2025 s'équilibre à 930 390 € en
fonctionnement

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT - PROPOSITION BUDGET PRIMITIF 2026							
CHAPITRE	BUDGET 2025	PREVI CA 2025	PROP BP 2026	CHAPITRE	BUDGET 2025	PREVI CA 2025	PROP BP 2026
13 - Subvention d'investissement							
16 - Emprunts et dettes	62 700,00 €	52 545,72 €	75 750,00 €	13 - Subventions d'investissement	4 000,00 €	4 599,49 €	- €
20 - Immobilisation incorporelles	11 250,00 €		3 000,00 €				
21 - Immobilisation corporelles	50 000,00 €	25 408,45 €	42 025,00 €	040 - Opérations d'ordre entre sections	164 100,00 €	164 052,55 €	165 015,00 €
23 - Immobilisation en cours	560 124,32 €	59 817,12 €					
040 - Opération d'ordre entre section	7 295,00 €	7 293,61 €	7 615,00 €	002 - Résultat reporté	523 269,32 €		- €
041 - Opérations patrimoniales	913,56 €	913,56 €		041 - Opérations patrimoniales	913,56 €	913,56 €	- €
DEPENSES D INVESTISSEMENT	692 282,88 €	145 978,46 €	128 390,00 €	RECETTES D INVESTISSEMENT	692 282,88 €	169 565,60 €	165 015,00 €
					BUDGET EN SUREQUILIBRE		36 625,00 €

	PROPOSITION INVESTISSEMENTS		Chapitre	MT AMORTISSEMENT N+1
SITE	Etude sol pour canalisation site	3 000,00 €	2031	600,00 €
	Eclairage manège	2 300,00 €	2135	153,33 €
	Eclairage Ecurie 4/6	3 500,00 €	2135	233,33 €
	Réfection canalisation Angle 7 à fumière	4 725,00 €	2153	315,00 €
	Eclairage carrière d'honneur	15 000,00 €	2153	1 000,00 €
	Matériel jardin	2 500,00 €	2155	416,67 €
VOLET EQUESTRE	Matériel équestre	2 000,00 €	2153	666,67 €
VOLET ANIMATION	Attelage Altèce	2 000,00 €	2182	200,00 €
	Harnais Altèce	1 000,00 €	2182	100,00 €
	Aménagement exposition "coupé" l'écurie n° 10	5 000,00 €	2183	500,00 €
ACTIVITES	Enveloppe PC	1 000,00 €	2183	200,00 €
		42 025,00 €		

La proposition de Budget Primitif comprend :

▪ Nos opérations d'ordre (042 / 041) :

- o Amortissement des biens : 152 700 €
- o Reprises de subventions : 7 615 €
- o Charge financière : 12 315 € (Fin en 2029) – DF / RI

▪ Nos remboursements d'emprunts :

- o En investissement : 75 750 € (Chapitre 16 DI - 1641) dont 11 110 € relatif à 2025

Autres investissements à prévoir, non inclus dans le BP, afin de limiter les coûts de fonctionnement :

Site :

Couverture écurie n° 8 : 175 000 € HT

Couverture du manège : 237 000 € HT

Réfection des allées : Décaissement et empierrage : 24 000 € HT

Zone Ecurie n° 7 à 8 : 8 000.00 €

Zone Ecurie 8 à 5 : 8 000.00 €

Zone Ecurie 5 à remise : 8 000.00 €

Activité générale :

Investissement lié à la sécurisation : Caméra de surveillance du site (sécurisation des équipements, équidés, dégradations) – Intégré à l'étude d'opportunité

Proposition de budget d'investissement en suréquilibre : 36 625 €

Annexes - Volet grand public :

Etat de la dette - Syndicat Mixte du haras à l'issue de 2026

Banque	Taux	Durée	Dernière échéance	Capital restant dû au 31/12/2025	Remboursement Capital 2026	Intérêts 2026	Capital restant dû au 31/12/2026	Reste année
CREDIT MUTUEL	FIXE 1,33%	20 ans	janv-37	1 050 608,92 €	64 626,00 €	15 785,00 €	985 982,92 €	11
CREDIT AGRICOLE	FIXE 1,60 %	25 ans	nov-41					16

VISITES - ANIMATIONS - DEMONSTRATIONS - GROUPES

DEPENSES	REALISE 25 en cours	PROP BP 2026	Evol° 25/26	RECETTES	REALISE 25 en cours	PROP BP 2026	Evol° 25/26
COMMUNICATION	1 985,24 €	2 000,00 €	1%	GROUPES	5 784,12 €	5 957,64 €	3%
TRANSPORT ATTELAGE				VISITES ANIM	64 330,92 €	66 250,00 €	3%
ENTRETIEN + ACHATS	582,33 €	425,00 €	-27%	EXPO EC 10 /			
DEMONSTRATIONS	4 889,37 €	5 000,00 €	2%	CONV ATTELAGE	1 666,67 €	1 666,67 €	0%
ATTELAGES	1 488,40 €	1 500,00 €	1%				
ANIMAUX SM	10 960,59 €	11 000,00 €	0%				
200 ANS DU HARAS	3 336,52 €		-100%				
INTERIM VG	150,06 €	- €	-100%				
ANNUL RECETTE n-1	101,82 €	- €	-100%				
FORFAIT TRAVAIL JUMENT		750,00 €					
TOTAUX	23 494,33 €	20 675,00 €	-12%	TOTAUX	71 781,71 €	74 000,00 €	3%
<i>Hors personnel</i>				Bilan	48 287,38 €	53 325,00 €	10%

BILAN EQUI MOMES - SCOLAIRES

DEPENSES	REALISE 25 en cours	PROP BP 2026	Evol 25/26	RECETTES	REALISE 25 en cours	PROP BP 2026	Evol 25/26
SPECTACLE	2 240,00 €	2 250,00 €	0%	ENTREE	11 269,57 €	11 650,00 €	3%
ATELIER CUIR	960,00 €	600,00 €	-38%				
TECHNIQUE	392,37 €	400,00 €	2%	Prévi fin 2024			
COMMUNICATION	725,55 €	750,00 €	3%				
PONEYS	2 748,82 €	2 800,00 €	2%				
STAGIARE (012)	700,35 €	1 000,00 €	43%				
TOTAUX	7 767,09 €	7 800,00 €	0%	TOTAUX	11 269,57 €	11 650,00 €	3%
<i>Hors masse salariale</i>				BILAN	3 502,48 €	3 850,00 €	

JEUDIS DU HARAS

DEPENSES	REALISE 2025 en cours	PROP BP 2026	Evol 25/26	RECETTES	REALISE 2025 en cours	PROP BP 2026	Evol 25/26
SPECTACLE	49 576,66 €	51 050,00 €	3%	ENTREES	84 122,72 €	91 820,00 €	9%
AUTRES ANIMATIONS	659,72 €	2 000,00 €	203%	PARTENARIAT	1 981,00 €	1 980,00 €	0%
COMMUNICATIONS	10 093,74 €	9 250,00 €	-8%	EMPLACEMENT	200,00 €	200,00 €	0%
LAMBALLE TERRE ET MER	2 736,64 €	1 000,00 €	-63%				
ACTUAL	189,00 €	200,00 €	6%				
TOTAUX	63 255,76 €	63 500,00 €	0%	TOTAUX	86 303,72 €	94 000,00 €	9%
<i>ETAT AU 20/01/2026</i>				<i>Bilan</i>	<i>23 047,96 €</i>	<i>30 500,00 €</i>	

BILAN EQUI'FESTIF

DEPENSES	2025	RECETTES	2025
COMMUNICATION	1 773,03 €	STANDS	600,00 €
ASSURANCE	- €	PARTENARIATS	1 805,00 €
DEFILE	271,05 €		
DEMONSTRATIONS	56,56 €		
RECEPTION	1 802,56 €		
SECURITE	928,04 €		
TECHNIQUE	6 350,48 €		
FOURRAGE SPECIFIQUES	395,06 €		
TOTAUX	11 576,78 €	TOTAUX	2 405,00 €
		Bilan hors personnel	- 9 171,78 €

BILAN FINANCIER MDN

DEPENSES	2025	EVOL. 24/25	PROP 2026	RECETTES	2025	EVOL. 24/25	PROP 2026
ANIMATIONS	22 010,21 €	3%	22 670,52 €	RECETTES DES EMPLACEMENTS	41 334,21 €	8%	43 000,00 €
AUTRES PRESTATIONS ANIMATIONS	3 455,53 €	31%	3 559,20 €	RECETTES DES ANIMATIONS	27 243,64 €	10%	30 000,00 €
SECURITE	11 820,17 €	1%	12 174,78 €	PARTENARIATS	1 850,00 €	2%	3 000,00 €
DECORATION / PETIT EQUIPEMENTS		-100%	- €	PARTENARIAT LAMBALLE ARMOR	7 500,00 €	0%	7 500,00 €
TECHNIQUE	18 155,27 €	-28%	21 824,32 €				
COMMUNICATION	3 680,55 €	-3%	3 790,97 €				
ACCUIEL DES ARTISTES / EXPOSANTS	2 407,99 €	49%	2 480,23 €				
TOTAUX	61 529,72 €	-9%	66 500,00 €		77 927,85 €	7%	83 500,00 €
			8%				7%
Sans masse salariale							

Annexes - Volet équestre :

BILAN CONCOURS ET STAGE									
DEPENSES	REALISE 2024	REALISE 2025 en cours	PROP BP 2026	Evol 25/26	RECETTES	REALISE 2024	REALISE 2025 en cours	PROP BP 2026	Evol 25/26
FRAIS LIES STAGES	573,12 €	103,21 €	500,00 €	384%	RECETTES CONCOURS / STAGE	42 775,98 €	60 111,47 €	45 000,00 €	-25%
ENTRETIEN MATERIEL	692,58 €	864,42 €	1 100,00 €	27%	PREVI				
FRAIS TECHNIQUES	921,75 €	1 645,98 €	2 000,00 €	22%	RECETTE EXCEPTIONNELLE				
COMMUNICATION	410,00 €	380,00 €	400,00 €	5%					
FOURRAGES					REFACTURATION CONTENEURS		1 048,68 €	1 000,00 €	-5%
PRESTATION CONCOURS	7 800,00 €	8 608,29 €	1 000,00 €	-88%					
ADMISSION EN NON VALEUR	755,00 €				PARTENARIATS EQUESTRES			3 750,00 €	
TOTAUX	11 152,45 €	11 601,90 €	5 000,00 €	-57%	TOTAUX	42 775,98 €	61 160,15 €	49 750,00 €	-19%
					Bilan	31 623,53 €	49 558,25 €		
							57%		